



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Réaménagement - Baie-Ste-Catherine	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-172160/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client EE520-172160	Date 2017-01-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-024-17010	
File No. - N° de dossier QCW-6-39291 (024)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-01-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Jean, Serge	Buyer Id - Id de l'acheteur qcw024
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2882 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EE520-172160/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.078231.001

Amd. No. - N° de la modif.
Mod 003
File No. - N° du dossier
QCW-6-39291

Buyer ID - Id de l'acheteur
qcw024
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

MODIFICATION 003

**APPELS D'OFFRES
RÉAMÉNAGEMENT CENTRE D'ACCUEIL DES VISITEURS DE BAIE SAINTE-CATHERINE**

L'objectif de la modification 003 est de modifier les plans et devis.

Veuillez appliquer les modifications suivantes à l'appel d'offres :

- 1) Insérer ADDENDA no 1
-

1) Aux plans et devis:

Insérer :

ADDENDA N° 1 qui se trouve à la page suivante.

***** LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES *****

Date d'émission : Le 19 janvier 2017
Le présent addenda comprend : 1 page de texte et 1 annexe de 4 pages (Section 22 13 18)

Cet addenda fait partie intégrante des documents d'appel d'offres du projet cité en titre et doit être lu conjointement avec ceux-ci. Il a préséance sur toutes les exigences des plans et devis.

1. MODIFICATIONS ET/OU PRÉCISIONS AU DEVIS

1.1. Section 01 32 16.07 – Ordonnancement des travaux

À l'article 1.2 Délais d'exécution, remplacer le paragraphe .1 par le suivant :

« Les travaux doivent être complétés au plus tard le 5 mai 2017 pour le bâtiment d'accueil des visiteurs, le 31 mai 2017 pour ceux de la rampe de mise à l'eau et le 22 juin 2017 pour ceux d'asphaltage. »

1.2. Section 22 13 18 – Tuyauterie d'évacuation et de ventilation

Ajouter au devis la section de mécanique « Tuyauterie d'évacuation et de ventilation » jointe en annexe.

2. MODIFICATIONS ET/OU PRÉCISIONS AUX PLANS

2.1. Feuille C3 de 4 – Détail 7 – Hauteur des murs de la rampe de mise à l'eau

Au détail 7 à la feuille C3 de 4, ajouter la note suivante :

« Considérer que la hauteur totale des murs latéraux existants est de 1 500mm, hors tout, et que celle du mur central est de 1 200 mm, hors tout. »

2.2. Feuille C4 de 4 – Détail 4 – Nouvelle section de la rampe de mise à l'eau

À la note du détail 4 à la feuille C3 de 4, ajouter le texte suivant :

« La section de la rampe à construire (en béton) doit avoir le même profil que la rampe et les murs qu'elle prolonge. Utiliser les mêmes spécifications (armature, béton et fondation granulaire) déjà aux plans.

Fin de l'addenda.

Émis par : Lucie Tremblay, gestionnaire de projet – TPSGC

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Références

- .1 ASTM International Inc.
 - .1 ASTM D 2235-04, Standard Specification for Solvent Cement for Acrylonitrile-Butadiene-Styrene (ABS) Plastic Pipe and Fittings.
 - .2 ASTM D 2564-04e1, Standard Specification for Solvent Cements for Poly (Vinyl-Chloride) (PVC) Plastic Piping Systems.
- .2 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International
 - .1 CAN/CSA-B1800-F06, Recueil des normes sur les tuyaux thermoplastiques sans pression.
- .3 Green Seal Environmental Standards (GSES)
 - .1 Standard GS-36-00, Commercial Adhesives.
- .4 Santé Canada/Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques (FS).
- .5 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), California State
 - .1 SCAQMD Rule 1168-A2005, Adhesive and Sealant Applications.

1.2 Documents/échantillons à soumettre aux fins d'approbation/information

- .1 Soumettre les documents et les échantillons requis.

Fiches techniques

- .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que la documentation du fabricant concernant les tuyaux et les produits d'étanchéité. Les fiches techniques doivent indiquer les caractéristiques des produits, les critères de performance, les dimensions, les limites et la finition.
- .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques (FS) requises aux termes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).

1.3 Transport, entreposage et manutention

- .1 Transporter, entreposer et manutentionner les matériaux et les matériels conformément aux recommandations du manufacturier.
- .2 Livrer les matériaux au chantier dans leur emballage d'origine, lequel doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du fabricant.
- .3 Entreposer les matériaux aux températures et dans les conditions recommandées par le fabricant.
- .4 Gestion des déchets d'emballage : récupérer les déchets d'emballage aux fins de réutilisation/réemploi et de reprise des palettes, des caisses, du matelassage, et des autres matériaux d'emballage par leur fabricant.

2. PRODUITS

2.1 Tuyaux et raccords

- .1 Tuyaux et raccords destinés à être enfouis dans le sol :
 - .1 Diamètre égal ou supérieur à 75mm :
 - .1 Tuyau raccords en PVC-SDR35 selon les normes CSA B.182.2.

.2 Diamètre égal à 50mm :

.1 Tuyau raccords en ABS-DWV selon les normes CSA B.181.1.

.2 Tuyaux et raccords destinés à être installés hors sol :

.1 Tuyaux et raccords en PVC, système XFR d'IPEX selon la norme CSA B.182.2.

2.2 Joints

.1 Adhésif à solvant pour joints de tuyaux en ABS-DWV.

.2 Adhésif à solvant pour joints de tuyaux en PVC-DWV : conforme à la norme ASTM D 2564.

3. EXÉCUTION

3.1 Application

.1 Instructions du fabricant : se conformer aux recommandations écrites du fabricant, y compris à tout bulletin technique disponible, aux instructions relatives à la manutention, à l'entreposage et à la mise en œuvre des produits, et aux indications des fiches techniques.

3.2 Installation

.1 Installer les éléments conformément aux exigences du Code national de la plomberie et des autorités locales compétentes.

3.3 Essai

.1 Faire l'essai sous pression des tuyauteries enfouies avant de procéder au remblayage.

.2 Soumettre les tuyauteries à des essais hydrostatiques pour s'assurer qu'elles ne sont pas obstruées et que la pente est appropriée.

3.4 Contrôle de la performance

- .1 Regards de nettoyage
 - .1 S'assurer que les regards sont accessibles et que leur tampon de visite est situé à un endroit approprié.
 - .2 Ouvrir le regard, appliquer de l'huile de lin et le refermer hermétiquement.
 - .3 S'assurer qu'une tige de dégorgement insérée dans le regard peut se rendre au moins jusqu'au regard suivant.
- .2 S'assurer que les siphons sont bien amorcés et qu'ils conservent leur garde-d'eau.
- .3 S'assurer que les appareils sanitaires sont bien ancrés en place, qu'ils sont raccordés au réseau et bien ventilés.
- .4 Poser une étiquette d'identification appropriée sur les différentes tuyauteries (notamment évacuation des eaux pluviales, évacuation des eaux sanitaires, ventilation, refoulement pompe), avec flèches de direction à tous les étages ou à intervalles de 4.5 m (la plus petite de ces deux valeurs devant être retenue).

3.5 Nettoyage

- .1 Effectuer les travaux de nettoyage.
 - .1 Évacuer du chantier les matériaux/matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.

FIN DE SECTION

